



CONSEIL COMMUNAL
1072 FOREL (LAVAUUX)

Préavis 7/2023

Octroi d'un crédit pour la révision du Plan général d'affectation (PGA)

EXTRAIT

**du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2023 du
Conseil communal de Forel (Lavaux)**

Présidence : Madame Corinne Rouge

Le Conseil communal de Forel (Lavaux)

Vu le préavis municipal n° 7/2023,
Où le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre la révision de son Plan général d'affectation ;
2. D'autoriser la Municipalité à financer les honoraires de cette révision par un montant de CHF 125'667.00, selon le point 6 ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance du 15 décembre 2023.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Corinne Rouge

Lizbett Décombaz


Présidente




Secrétaire